



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٥٤٦٦٠٤٣٠٩٤٦٦ | ٤٣٠٩٤٦٦ | ٤٣٠٩٤٦٦
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 31 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/16/2018**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la Société Financière du Crédit du Maghreb « SFCM », a déclaré le 27 décembre 2018, avoir cédé à ARGAN INVEST sur le marché de blocs, 391 390 actions Balima représentant 22,44% du capital de la société, au prix unitaire de 96,45 dirhams, franchissant à la baisse les seuils de participation de 5%, 10% et 20% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la Société Financière du Crédit du Maghreb « SFCM » ne détient plus aucune action Balima.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma